



Fédération nationale de l'enseignement, de la culture
et de la formation professionnelle
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

2, rue Romain Rolland 21 000 DIJON
Tél. : 03 80 67 01 14 Mob. : 06 76 15 06 78
E-mail : fnecfo21@gmail.com

DECLARATION DES ELUS FO AU CTA DU 25 JANVIER

Alors que le manque structurel de moyens et les difficultés propres à la 5^{ème} vague rendent déjà aujourd'hui insupportables les conditions de travail des personnels dans les établissements, ce CTA démarre la préparation de rentrée par de nouvelles coupes dans les DHG, qui se traduiront par des suppressions de postes. Or ce sont bien les contre-réformes structurelles et la poursuite des suppressions de postes qui aggravent les difficultés de l'école à mener à bien son travail de transmission des connaissances dans un cadre égalitaire.

Le gouffre se creuse entre les besoins de terrain et les réponses gouvernementales, que ce soit pour la situation de l'école ou pour celle de la santé, services publics essorés l'un comme l'autre par l'absence volonté politique d'engager les investissements indispensables, incluant la question centrale d'une revalorisation salariale générale. Or, lorsqu'il en a la volonté, ce gouvernement sait trouver les moyens, puisqu'il a offert depuis mars 2020 600 milliards d'€ aux banques. Ce sont les profits financiers qui en ont bénéficié, au détriment des priorités sociales.

Au lieu de prendre des mesures d'urgence, le ministère n'a fait qu'aggraver la situation. Les dispositifs d'évaluation d'établissements ne sont pas suspendus alors qu'ils ajoutent des absences et monopolisent les remplaçants. Aucune annonce pour pallier l'absence de médecins de prévention pour les personnels, l'absence d'infirmières, d'assistantes sociales ou de médecins scolaires dans de nombreux établissements scolaires. Les grandes difficultés à remplacer les professeurs ou CPE absents demeurent, sans autre réponse que l'appel aux retraités récents (à 27 € de l'heure, c'est une honte ! Et les suppressions de poste continuent !). Aucune mesure n'est prise pour abonder les postes au concours. Aucune volonté de mettre pleinement à contribution les listes complémentaires : dans le 2nd degré, elles ont été réduites nationalement cette année à 27 places toutes disciplines confondues, contre plusieurs centaines auparavant. Dans le 1^{er} degré, elles ne sont pas suffisamment mises à contribution dans notre académie ; à cet égard, la FNEC FP FO vous a écrit et vous demande audience, Mme la Rectrice, pour que les candidats restant sur la liste complémentaire soient recrutés statutairement au plus vite. Les besoins mobilisés pour le remplacement d'urgence des AED restent insuffisants (35 ETP pour toute l'académie, plus un volant de 27 000 HS impossibles à absorber pour des AED déjà soumis à des services de plus de 40 heures hebdomadaires). Du côté des AESH rien n'est fait pour leur assurer des conditions de travail acceptables. La FNEC FO rappelle leurs revendications : un vrai statut, un vrai salaire, et l'abandon des PIAL. A ce jour, une grande part des élèves en situation de handicap ne sont pas accompagnés par des AESH à hauteur des notifications MDPH.

En ce qui concerne la préparation de rentrée 2022, elle montre que la logique reste la même et ne prend pas la mesure des besoins. Les faits sont les faits et la préparation de rentrée 2022 reste insuffisante.

5 postes d'**administratifs** supprimés pour l'académie, alors que les besoins sont énormes et que les conditions de travail, au Rectorat aussi bien qu'en établissement, se dégradent fortement au fur et à mesure que s'alourdissent leurs missions. Par exemple, la répartition des tâches administratives dans les secrétaires du 1^{er} degré fait peser sur 3 personnes seulement la gestion du remplacement de tout le département de Côte d'Or. A un moment où la crise sanitaire fait exploser les besoins de remplacement, c'est aberrant, c'est à la limite de la maltraitance !

Tirer des feux d'artifice pour 1,5 ETP de **CPE** en plus, ce serait se réjouir d'avoir à peine une feuille de vigne pour cacher l'essentiel des besoins de l'académie. Concernant les **chefs d'établissement**, plutôt que de penser à

supprimer des postes, il faudrait déjà penser à s'occuper des remplacements non assurés (comme à Eiffel) ou assurés en aggravant la charge de travail des collègues (comme à Laignes et Semur).

Aucun poste en plus **dans le 1^{er} degré**, cela veut dire qu'il n'y aura pas plus de postes de remplaçants ni d'enseignants spécialisés, alors que les besoins sont importants et se sont accentués avec la crise sanitaire.

49 ETP supprimés **dans le 2nd degré**, c'est encore et toujours moins d'heures pour enseigner.

Les moyens académiques sont encore en baisse, et leur comparaison avec les années précédentes est rendue difficile par une présentation qui cherche à faire croire à des mesures favorables aux structures, aux personnels et aux publics. En effet, le passage des stagiaires à plein temps a rendu nécessaire la conversion d'une partie des HSA en HP (comme quoi ce n'est pas impossible !). Ce faisant, non seulement 2/3 des LGT qui perdent des heures en perdent davantage en HSA qu'en HP, mais en plus le ministère essaie de faire croire que des moyens sont injectés dans l'Education Nationale.

Nous avons bien des raisons de penser qu'il n'en est rien. Tout d'abord, en 2021, l'académie comptait dans le 2nd degré 230 stagiaires, qui ne sont pas tous venus ; en 2022, indépendamment du fait que ces stagiaires auront le double d'heures à faire, on en prévoit 254, soit 24 personnes de plus, alors que les places au concours sont en baisse. Qui peut croire qu'ils seront bien tous là ? Voilà une occasion de supprimer de l'heure poste a posteriori en recalibrant les entrées. Ensuite, la baisse du nombre d'HSA en laisse quand même un taux conséquent, qui reste voisin des 2h par poste et augmente de fait les maxima de service statutaires ; et elle risque de peser lourd sur les conditions de travail, car avec ces heures supprimées, HSA ou HP, ce sont des aménagements pédagogiques utiles qui sautent (dédoubléments, etc.) : qu'on ne s'y trompe pas, la FNEC n'est pas en train de revendiquer le rétablissement des HSA, mais plutôt des moyens en HP pour assurer tous les aménagements nécessaires afin d'alléger les effectifs, de respecter les horaires et les choix des élèves, d'améliorer les conditions de travail de tous. Enfin, l'augmentation des besoins en HP pour des berceaux stagiaires aura de lourdes conséquences sur le mouvement. Soit les berceaux seront implantés sur des postes existants, et entraîneront des MCS que ne laissent pas prévoir les chiffres actuels, soit ils seront implantés comme on nous l'a dit en GT, préférentiellement sur des BMP, et ce sont alors les contractuels et les TZR qui paieront le prix fort, les uns licenciés purement et simplement, les autres sommés de renoncer à leur statut pour améliorer leur employabilité, comme l'ont été cette année les TZR de maths surnuméraires.

Concernant la **voie professionnelle**, cette année encore, ses enseignants seront fortement impactés par les mesures et décisions rectorales. Alors que la baisse des effectifs est à peu près répartie entre la voie générale et technologique et la voie professionnelle, les suppressions de postes sont concentrées sur cette dernière : – 25,5 ETP dont 24,3 ETP en heures postes supportés par la voie pro. Celle-ci est sacrifiée, ses élèves et ses enseignants méprisés. A l'heure de l'école inclusive, alors que près de 70 % des élèves à besoins particuliers sont orientés vers la voie professionnelle, les baisses de capacité d'accueil se poursuivent. Alors que nous avons dénoncé des dérives quant à l'application des textes réglementaires l'année dernière, la baisse de moyens risque d'accentuer les tensions entre les enseignants et les directions sur la manière de mettre en œuvre les textes. Nous veillerons à ce qu'ils soient pleinement respectés.

Enfin, en ce qui concerne les LDG, leur discussion en GT ne remplace pas le paritarisme et des CAPA régulières.

Pour toutes ces raisons, FO fait partie des organisations syndicales qui appellent à la **grève interprofessionnelle le 27 Janvier**. La grève du 13 Janvier a été puissante, mais la réponse du gouvernement n'est pas à la hauteur de la colère qui s'est exprimée. La FNEC FP-FO revendique :

- Un **recrutement** immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements et les services !
- L'augmentation de 22% de la valeur du **point d'indice** et une augmentation indiciaire immédiate de 183€ net par mois pour les personnels de l'Education nationale !
- L'arrêt des **protocoles** inapplicables !

- la report des épreuves de spécialités prévues en mars et leur transformation en épreuves finales, le rétablissement des épreuves nationales, terminales, et anonymes du **baccalauréat**.